

Avis adopté

Séance plénière du 14 janvier 2025

Pour une intelligence artificielle au service de l'intérêt général

Déclaration du groupe Familles

Être ou ne pas être pour l'intelligence artificielle, là n'est plus la question. L'IA existe ; elle est à l'œuvre dans de nombreux domaines depuis plusieurs décennies ; elle est désormais présente dans notre quotidien au travers, notamment, de l'IA générative.

Comme le souligne le présent avis, l'IA a permis et continue de permettre des avancées considérables dans des domaines essentiels tels que la santé, l'accessibilité ou l'agriculture. La question qui se pose aujourd'hui est celle de ses limites, limites qui doivent répondre à certaines inquiétudes quant à l'utilisation des ressources naturelles, quant à la protection des données personnelles, quant aux biais que pourraient comporter les applications ou quant aux impacts qu'elle a ou qu'elle pourrait avoir sur l'emploi, le fonctionnement des entreprises et des services publics. Et c'est à ces inquiétudes que répond une grande part des préconisations.

Le Groupe Familles se soucie particulièrement de l'utilisation qui peut être faite de l'IA dans le domaine de l'éducation. Là aussi doivent être mis en regard aspects positifs et négatifs. L'IA ne soit pas être une solution de facilité. Mais elle peut être un outil au service de l'enseignement. Encore faut-il apprendre à s'en servir et développer l'esprit critique nécessaire pour éviter toute manipulation des esprits.

Au-delà de ces préoccupations sur l'utilisation de l'intelligence artificielle, l'avis insiste sur l'indépendance que doit retrouver notre pays et plus largement l'Europe. Nous ne pouvons pas rester à la remorque des Etats-Unis et de la Chine et nous contenter de réguler un phénomène qui nous échappe. Il est indispensable que soient réunies les conditions d'une autonomie stratégique européenne et que se développe en Europe une industrie de l'IA.

L'avis a su maintenir un équilibre entre les craintes que suscite l'IA et ses aspects positifs et c'est pour cela que **le Groupe Familles a adopté l'avis**. Il a formulé le vœu en ce début d'année 2025 que les travaux du CESE puissent utilement alimenter les réflexions du Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle (IA) des 10 et 11 février prochains.